



GV INFOS N°27 4^{ÈME} TRIMESTRE 2018

➤ **Les espaces verts**

Après ses congés d'été, notre jardinier a repris son travail à plein temps. Nous continuons à lui donner un planning hebdomadaire des tâches à effectuer.

L'entretien des pelouses est toujours réalisé par l'entreprise VOISIN. Le fauchage de la prairie sud a été réalisé début septembre.

Les travaux d'élagage, d'abattage d'arbres et l'entretien des haies de pignons seront effectués avant la fin de l'année civile. Nous attendons les devis des prestataires afin de les valider en Conseil Syndical, conformément aux budgets votés lors de l'Assemblée Générale de 2018. Les copeaux sont toujours à votre disposition dans la prairie sud. D'autres copeaux, ainsi que des coupes d'arbres seront à prendre.

➤ **Les travaux des chemins roses**

La réfection partielle des chemins roses débutera le 5 novembre 2018 pour une durée d'une semaine environ. La zone de réfection se trouve proche du grand sapin de la grande pelouse, et sur le chemin rose débutant après le pont de la rue de Seine Port. Des barrières interdisant l'accès de chemins seront mises par la société SOBECA réalisant les travaux.

➤ **Les rondes estivales**

Aucun problème majeur ne nous a été signalé sur les divers bons de passage remis au local.

➤ **Prélèvement automatique et Changement de banque**

Les prélèvements seront possibles dès le 1er trimestre 2019. Les autorisations de mandat de prélèvement SEPA sont dès à présent disponibles, au local, ou par demande par mail.

➤ **Hôtel à insectes**

Il a été réalisé uniquement avec des matériaux de récupération, et de collectes de branchages faites par des enfants de Grand Village lors d'une sortie organisée en fin de printemps. Il a été installé dans la prairie sud, le long du mur de la MLC, samedi 22 septembre en présence de quelques personnes ayant aidé à sa construction, et de certains membres du Conseil Syndical. Nous pensons à entreprendre d'autres réalisations d'hôtels à insectes.



➤ **Frelons asiatiques**

Plusieurs copropriétaires nous ont prévenus de leur présence. Malheureusement, nous ne savons pas si des nids sont construits dans des arbres sur Grand Village. Un nid de frelons proche de l'église de Vert saint Denis a été détruit fin août.

➤ **Réunion des délégués de rues, passages piétons**

Celle-ci aura lieu le 14 novembre. Un RDV concernant le passage piéton proche de l'école Jules ferry est prévu avec la municipalité de Cesson, mi-octobre. La mairie de Vert Saint Denis doit organiser un RDV avec l'ASGV concernant un passage entre la rue d'Ormesson et le terrain du cheval qui faciliterait l'accès aux personnes munies, entre autres de poussettes, désirant se rendre au nouveau groupe scolaire Pasteur. Si vous êtes concernés par cela, merci de tenir informé votre délégué de rue, et l'ASGV par mail ou par courrier, et ce avant le 9 novembre 2018.

➤ **Civisme**

Nous vous rappelons qu'il est obligatoire de ramasser les déjections canines sous peine d'amendes. Le stationnement hors des emplacements matérialisés, ou gênant la circulation sont également verbalisables.

Pour le Conseil Syndical : La Présidente : Véronique WARNAULT

